



# Initiative populaire fédérale «Pour une poste forte»

Publiée dans la Feuille fédérale le 24 novembre 2009.

Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu des articles 34, 136, 139 et 194 de la constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 68s.), que

La constitution fédérale est modifiée comme il suit:

Art. 92, al. 3 à 5 (nouveaux)

<sup>3</sup> La Confédération garantit à tous les habitants du pays un réseau postal couvrant tout le territoire et un accès facile et rapide à toutes les prestations d'un service universel orienté vers l'avenir.

<sup>4</sup> Elle charge la Poste Suisse d'exploiter le réseau postal avec du personnel se trouvant dans un rapport de travail avec la Poste suisse.

<sup>5</sup> Les coûts qui découlent de l'exploitation du réseau postal et du service universel sont couverts notamment:

a. par les recettes du monopole des lettres;

b. par les bénéfices d'une banque postale qui appartient à 100% à la Poste Suisse.

Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main. Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'une initiative populaire est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

<b>Canton:</b> .....	<b>N° postal:</b> .....	<b>Commune politique:</b> .....
-------------------------	----------------------------	------------------------------------

N°	Nom <i>(écrire à la main et si possible en majuscules!)</i>	Prénom	Date de naissance <i>(jour/mois/année)</i>	Adresse exacte <i>(rue et numéro)</i>	Signature <i>(manuscrite)</i>	Contrôle <i>(laisser en blanc)</i>
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

Le comité d'initiative, composé des auteurs de celle-ci désignés ci-après, est autorisé à retirer la présente initiative populaire par une décision prise à la majorité absolue de ses membres ayant encore le droit de vote: Alain Carrupt, Rte du Moulin 33, 1782 Belfaux; Fritz Gurtner, Segantinstrasse 76a, 8049 Zurich; Didier Page, Poterne 3, 1630 Bulle; Christian Levrat, Route des Colombettes, 1628 Vuadens; Paul Rechsteiner, Davidstrasse 45, 9000 Saint-Gall; Rolf Zimmermann, Hopfenweg 48, 3007 Berne; Marina Carobbio Guscetti, Via Tamporiva, 6533 Lumino; Jacqueline Fehr, Ackeretstrasse 10, 8400 Winterthur; Giorgio Pardini, Oberseeburg 50, 6006 Lucerne.

## Expiration du délai imparti pour la récolte des signatures: 24 mai 2011.

Cette liste, entièrement ou partiellement remplie, doit être renvoyée au comité d'initiative:

Comité d'initiative «Pour une Poste forte», Case postale 4136, 2500 Bienne 4,  
il se chargera de demander l'attestation de la qualité d'électeur des signataires.

Le/La fonctionnaire soussigné/e atteste que les ____ (nombre) signataires de l'initiative populaire dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.  Lieu: _____ Date: _____	Sceau:	Le/La fonctionnaire compétent/e pour l'attestation (signature manuscrite et fonction officielle)
---	--------	---



# Garantissons pour l'avenir une poste proche de la population!

Le service public postal est en danger ! Le Parlement veut complètement libéraliser le marché postal, quand bien même tous les exemples étrangers montrent que cela mène à une augmentation des prix ou à une diminution des prestations! La Poste elle-même semble oublier sa mission de service public et démantèle massivement son réseau d'offices de poste!

## Il est temps pour le peuple suisse de réaffirmer la poste qu'il souhaite pour l'avenir:

- Une Poste qui fournit des **prestations de haute qualité** à des prix raisonnables.
- Des services postaux **accessibles à toutes les catégories de la population**, dans toutes les régions du pays, à distance raisonnable.
- Une Poste qui continue à **financer seule le service universel postal**, en conservant le monopole dont elle dispose sur les lettres.
- Une Poste encore plus proche de la population et des petites et moyennes entreprises grâce à une **banque postale**.

## Bref, il est temps pour le peuple suisse de dire qu'il est «Pour une poste forte»!

- L'initiative est bonne pour le consommateur
  - Proximité des services postaux
  - Qualité des prestations postales
  - Etendue de la palette des prestations postales
  - Permet de surveiller les prix des services postaux
- L'initiative est bonne pour l'économie
  - Un partenaire de proximité (et souvent le seul) pour les entreprises (PME), les commerces, les établissements publics.
  - Des prix uniformes sur l'ensemble du territoire.
  - Un point d'appui important pour le développement d'éventuelles prestations futures (borne de fibre optique, backoffice administratif pour les PME, etc.) proposées aux entreprises et aux commerces.
  - Un nouveau partenaire financier pour les PME, avec une gamme complète de prestations bancaires.
- L'initiative est bonne pour les régions périphériques
  - Elle maintient des emplois dans les régions
  - Elle contribue au maintien de l'attractivité des régions périphériques pour les entreprises (contribution indirecte au maintien d'emplois).
  - Elle contribue au maintien de l'attractivité des régions périphériques pour la population (occupation décentralisée du territoire, frein à l'exode rural).
  - Elle contribue au maintien d'une infrastructure de service public particulièrement nécessaire dans les régions touristiques.
- L'initiative est bonne pour les employés de la Poste
  - Elle maintient des places de travail et d'apprentissage partout en Suisse
  - Elle garantit la qualité des emplois auprès de la Poste suisse.
  - Elle empêche une concurrence absurde sur le dos des employés.
  - Elle permet à la Poste d'élargir ses activités dans le domaine financier et ainsi de consolider son assise économique.
- L'initiative ne nuit à personne. Hormis quelques multinationales du secteur postal qui aimerait rafler une part du gâteau postal suisse pour satisfaire quelques actionnaires à Francfort, Londres, Paris ou New York, personne ne subira de conséquences négatives en cas d'acceptation de cette initiative.

## Signez maintenant l'initiative populaire fédérale «Pour une poste forte»!

Informations complètes et feuilles de signatures sur: [www.initiativepostale.ch](http://www.initiativepostale.ch)!

Commandez d'autres feuilles de signatures à: Comité d'initiative «Pour une poste forte», case postale 4136, 2500 Bienne 4